

Faits marquants de Bonn: Lundi 3 juin 2024

La plénière d'ouverture conjointe de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a dû être suspendue à deux reprises, mais dans l'ensemble, le lancement de la Conférence de Bonn sur les changements climatiques s'est déroulé sans encombre. Les Parties ont adopté les ordres du jour provisoires et lancé certaines négociations, notamment celles relatives à l'Objectif mondial d'adaptation (OMA). Certains événements prescrits ont eu lieu avant même le début des négociations. L'un d'entre eux était particulièrement pertinent, car il portait sur le Nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement climatique (NOCQ) qui devra être défini avant 2025.

Déclarations d'ouverture

Le Secrétaire exécutif, Simon Stiell, a ouvert la réunion en exhortant les délégués à considérer le travail à venir comme une prouesse d'ingénierie : maintenant que la phase de conception est terminée, les délégués « doivent faire tourner la machine à plein régime et de façon équitable », chaque Partie travaillant de concert avec les autres dans la plus grande cohérence.

Le financement est le « grand catalyseur de l'action climatique », a-t-il souligné en appelant à faire avancer la question du NOCQ. Il a martelé que les nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN) doivent combler le fossé de la mise en œuvre et s'aligner sur l'objectif de 1,5°C. Concernant les premiers Rapports biennaux sur la transparence (RBT), attendus en 2024, il a souligné que « le mieux ne doit pas être l'ennemi du bien », et a mis en exergue la collaboration au sein du système des Nations Unies et avec d'autres partenaires pour soutenir les Parties à préparer leurs rapports. Enfin, il a averti que les contributions financières des Parties n'ont pas augmenté de façon conséquente vis-à-vis des mandats de plus en plus importants confiés au Secrétariat.

Lors du discours d'ouverture de Stiell, deux militants de la société civile sont montés sur scène pour une manifestation silencieuse, brandissant un drapeau palestinien et une pancarte dénonçant un « statu quo en temps de génocide ». Le Président du SBSTA, Harry Vreuls, a suspendu la session et demandé que

les deux militants soient escortés hors du site par la sécurité onusienne.

Les délégués ont observé une minute de silence en hommage à Daniel Machado da Fonseca, vétéran négociateur du Brésil décédé en 2024.

L'Ouganda, au nom du G-77/CHINE, a salué les engagements en faveur du nouveau fonds pour les pertes et préjudices, et a martelé que tous les résultats de la CdP 28 doivent être mis en œuvre pour répondre au besoin urgent d'agir. Le délégué a mis en avant une série de priorités, dont : l'adoption d'un NOCQ ambitieux ; l'opérationnalisation des résultats du Bilan mondial (BM) et des décisions relatives aux pertes et préjudices ; et l'intensification du soutien en matière d'atténuation, d'adaptation et de pertes et préjudices.

L'UNION EUROPÉENNE a souligné que le NOCQ constitue une opportunité unique d'augmenter le financement de l'adaptation. Le délégué a souligné que l'objectif doit être adapté à son objectif et que les ressources publiques ne suffiront pas à répondre aux besoins. Il a invité les Parties à mettre à jour leurs CDN au niveau de l'économie dans son ensemble, avec des objectifs de réduction et des objectifs de transition énergétique absolus, dans le respect strict de l'objectif de 1,5°C.

La Suisse, au nom du GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a souligné la nécessité d'intégrer des cheminements sur le long terme dans les CDN, et a proposé de convoquer une réunion de haut niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour que les Parties puissent comparer leurs notes et s'assurer que leurs CDN seront suffisamment ambitieuses.

Le Canada, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a exhorté les pays à proposer des CDN alignées sur l'objectif 1,5°C afin d'envoyer un signal clair pour stimuler les investissements. La déléguée a souligné l'importance de mobiliser des financements publics et privés pour stimuler l'action climatique et a appelé à avancer sur les indicateurs d'adaptation, la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, et le Plan d'action pour l'égalité de genre.

Samoa, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a indiqué que le Tribunal international du droit de la mer a récemment publié un avis consultatif selon

lequel les États ont l'obligation majeure de surveiller les émissions afin de prévenir la pollution marine. La déléguée a souligné la nécessité d'abandonner progressivement les combustibles fossiles et de supprimer les subventions à ces combustibles. Elle a plaidé en faveur de CDN transformatrices et alignées sur l'objectif 1,5°C, et a instamment demandé un soutien financier et technique pour les petits États insulaires dans la préparation de leurs RBT.

Le Kenya, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à un NOCQ ambitieux, qui mette en œuvre les résultats du premier BM, et qui rende rapidement opérationnel le fonds pour les pertes et préjudices. Le délégué a également déploré la décision d'héberger le secrétariat du Réseau de Santiago dans un pays développé malgré la recommandation de l'héberger à Nairobi, au Kenya.

La Bolivie, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC), a souligné l'importance du multilatéralisme, mais a déploré que « les objectifs soient en train d'être modifiés », que les mandats soient considérés de manière sélective et que la responsabilité d'agir retombe finalement sur les pays en développement. Le délégué a exhorté les Parties à relever leur niveau d'ambition, afin que les pays développés atteignent le zéro émission nette d'ici 2030 et un bilan net négatif peu de temps après.

Le Brésil, au nom du GROUPE BRÉSIL, AFRIQUE DU SUD, INDE et CHINE (BASIC), a exhorté les Parties à faire preuve de solidarité mutuelle pour atteindre les objectifs à long terme de la Convention et de l'Accord de Paris. Il a souhaité une définition plus claire du financement climatique afin de garantir la transparence et la responsabilité, tout en exhortant les pays développés à combler le fossé de la mise en œuvre et à ne pas transférer le fardeau de l'action vers les pays en développement.

L'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a appelé à un modèle de financement novateur et ambitieux, basé sur les besoins des pays en développement et les responsabilités des pays développés. Le délégué a souligné que le BM doit être considéré de manière globale en tenant compte des différentes circonstances et approches des pays, et a souligné que le programme de travail sur l'atténuation devrait être un espace d'échange d'expériences et de meilleures pratiques.

Le Malawi, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a souligné l'importance du soutien financier pour la mise en œuvre des CDN. Il a encouragé des progrès sur l'OMA et appelé à une opérationnalisation intégrale du nouveau fonds pour les pertes et préjudices d'ici la CdP 29. Il a également demandé la résolution des problèmes de délivrance opportune de visas, que plusieurs négociateurs des PMA ont eu à subir.

Le Venezuela, au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), a souligné que les pays développés doivent prendre les devants dans la mise en œuvre des résultats du BM. Le délégué a déclaré que les résultats du BM ne peuvent pas servir de base pour conditionner l'accès des pays en développement au financement, à la technologie ou à l'appui pour le renforcement de leurs capacités.

L'Argentine, au nom du GRUPO SUR, a souligné que le NOCQ définira les ambitions pour les années à venir et a appelé à des progrès plus rapides dans les négociations. La déléguée a appelé à définir clairement la notion de financement climatique, en tenant compte des Responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives (RCMD-CR). Elle a par ailleurs demandé un soutien en temps utile pour la préparation des RBT.

Le Honduras, au nom de l'ASSOCIATION INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), a souligné la nécessité de garantir l'alignement des CDN sur les appels contenus dans le document final du BM, de faire le suivi de la mise en œuvre du BM, et de discuter des moyens de mise en œuvre qui vont permettre de répondre aux appels du BM. La déléguée a ensuite plaidé pour que le programme de travail sur l'atténuation soit à la hauteur de son mandat ainsi que pour un soutien et des actions en matière de pertes et préjudices.

Le Honduras, au nom de la COALITION POUR LES NATIONS À FORÊTS OMBROPHILES, a souligné l'importance de la gestion durable des forêts et du reboisement et, plaidant instamment pour le respect de l'intégrité environnementale, a averti que les activités à émissions nettes nulles doivent être conformes à l'Accord de Paris.

La déléguée de la COMMISSION CENTRAMÉRICAINNE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INTÉGRATION CENTRAMÉRICAINNE a exprimé son inquiétude face aux néfastes événements hydrométéorologiques dans la région, qui limitent les capacités nationales à atteindre les Objectifs nationaux de développement durable (ODD) et les CDN. Elle a appelé les pays développés à fournir des moyens de mise en œuvre et a exhorté tous les pays, en particulier les grands émetteurs, à revoir les engagements de leurs CDN pour garantir que ceux-ci couvrent bien tous les secteurs et tous les GES.

Le GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL D'EXPERTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIEC) a présenté les travaux en cours dans le cadre de son 7^e cycle d'évaluation, qui comprend un rapport spécial sur le lien entre les changements climatiques et les villes, et un rapport méthodologique sur les forceurs climatiques à courte durée de vie. Le délégué a en outre encouragé la nomination de femmes scientifiques et de scientifiques en début de carrière comme autrices et auteurs de chapitre.

Le PROGRAMME MONDIAL DE RECHERCHE SUR LE CLIMAT (PMRC) a décrit les travaux en cours sur la réduction de l'échelle climatique régionale et sur la fourniture d'informations climatiques pertinentes sur le plan sociétal pour les régions.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a mis en exergue l'initiative d'Alerte précoce pour tous et a présenté des plans visant à intégrer ces efforts dans le programme de la CCNUCC.

Le SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DU CLIMAT a indiqué avoir suivi l'évolution des besoins en matière de surveillance et s'est déclaré en mesure de répondre à de nouvelles

demandes d'évaluation de l'état du climat ainsi que de combler les lacunes en matière d'observation.

L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI) a souligné la Stratégie 2023 de l'OMI relative à la réduction des émissions de GES des navires, qui contient des pistes permettant au secteur du transport maritime d'atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050 ou autour de 2050. Le représentant a décrit les travaux qui visent à transposer cette stratégie en exigences obligatoires pour les navires en vertu de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL).

L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (OACI) a évoqué deux tournants majeures : l'adoption en 2022 d'un objectif ambitieux à long terme pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ; et l'adoption en 2023 d'un cadre mondial pour les carburants d'aviation durables, les carburants d'aviation à faible teneur en carbone et d'autres énergies d'aviation plus propres. La représentante a souligné l'objectif de réduire de 5% les émissions de CO₂ de l'aviation internationale grâce à l'utilisation de ces carburants.

Les ONG DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE ont appelé à des CDN ambitieuses alignées sur l'objectif de 1,5°C et à la mobilisation de financements pour créer un NOCQ ambitieux et viable, et ont souligné le rôle essentiel du secteur privé dans la réalisation des objectifs de la Convention.

L'organisation CLIMATE ACTION NETWORK a critiqué « l'approche progressive, intenable et paralysante » du processus et a exhorté à une augmentation exponentielle des financements publics à faible coût pour l'adaptation.

La CAMPAGNE MONDIALE POUR EXIGER LA JUSTICE CLIMATIQUE a souligné que les luttes pour les droits humains et pour la justice climatique sont inextricablement liées.

Les ORGANISATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES ont demandé des critères pour une transition juste, incluant les droits des peuples autochtones et des garanties environnementales.

Les GOUVERNEMENTS LOCAUX ET AUTORITÉS MUNICIPALES ont souligné l'importance de la collaboration avec les acteurs de tous les secteurs et niveaux d'administration, et ont exprimé leur inquiétude quant au budget limité du Secrétariat.

Les ONG DE LA RECHERCHE ET INDÉPENDANTES ont fait valoir que les communautés vulnérables au climat doivent se voir accorder un pouvoir de décision concernant l'accès aux financements et ont souligné la nécessité d'une transition équitable.

Les ONG SYNDICALES ont souligné que le programme de travail pour une transition juste et les CDN des Parties doivent aborder les droits des travailleurs.

Le groupe FEMMES ET GENRE a plaidé pour que le NOCQ augmente le soutien financier public aux pays en développement d'une manière adéquate, prévisible, centrée sur les droits humains et transformatrice en matière de genre.

Les ONG de la JEUNESSE ont appelé les Parties à reconnaître les besoins différenciés des enfants, à améliorer l'accessibilité et

la transparence du processus, et à aborder la question du partage équitable des charges dans le NOCQ.

Aspects procéduraux

Adoption des ordres du jour : Au début, la FÉDÉRATION DE RUSSIE s'est opposée à l'adoption des ordres du jour au motif que quatre de ses négociateurs n'avaient pas reçu de visa du pays hôte. Après une courte suspension, la délégation a retiré son objection, se réservant le droit de bloquer l'adoption des résultats si la question des visas n'était pas résolue. Plus tard dans la journée, la FÉDÉRATION DE RUSSIE a annoncé que les visas en suspens avaient été accordés.

Le Président du SBI, Nabeel Munir, et le Président du SBSTA, Vreuls, ont signalé les constructives consultations d'avant-session avec les groupes et Parties concernant les ordres du jour. Les Parties sont convenues d'adopter les ordres du jour provisoires (FCCC/SBI/2024/4 et FCCC/SBSTA/2024/4) sans les points à inclure proposés par la Bolivie, relatifs à l'action immédiate et urgente des pays développés pour atteindre zéro émission nette au plus tard d'ici 2030 et des émissions nettes négatives par la suite, et aux moyens de mise en œuvre des approches politiques alternatives aux paiements basés sur les résultats. Les Présidents des SB tiendront des consultations sur ces deux questions et feront rapport à la plénière de clôture.

La Bolivie, au nom des LMDC, a dénoncé l'échec des pays du Nord à tenir leurs obligations en soulignant que les objectifs de zéro émission nette des pays développés ne suffisent pas à répondre à la crise climatique, et a déploré l'apparition d'un « colonialisme du carbone ». Le délégué a invité la Troïka des Présidences de la CdP à travailler à l'élaboration d'une feuille de route pour faciliter les approches non fondées sur le marché en matière d'atténuation et d'adaptation.

Le Kenya, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à prévoir deux points distincts à l'ordre du jour, portant respectivement sur le rapport du Comité d'adaptation et sur l'examen des progrès, de l'efficacité et de la performance du Comité, plutôt que de les regrouper sous un seul point. Le Président du SBSTA, Vreuls, a confirmé qu'il y aura des points distincts pour ces questions lors des prochaines sessions.

Organisation du travail : Des groupes de contact vont se réunir pour discuter des points suivants :

- le programme de travail pour une transition juste ;
- les questions liées au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre ;
- le cadre pour les approches non fondées sur le marché visé au paragraphe 8 de l'article 6 de l'Accord de Paris ;
- les dispositions pour les réunions intergouvernementales ; et
- les questions administratives, financières et institutionnelles.

Des consultations informelles auront lieu sur tous les autres points de l'ordre du jour présents dans les ordres du jour adoptés.

Au sujet des notifications et de l'examen des notifications des Parties visées à l'annexe I, le Brésil, au nom du groupe BASIC, soutenu par l'ÉGYPTE et la BOLIVIE, a exprimé sa préoccupation quant à la compilation-synthèse des rapports

biennaux des Parties visées à l'annexe I, notant les projections d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I à compter de la période 2020-2030. Il a demandé que du temps et de l'espace soient consacrés à l'examen de ce point de l'ordre du jour, y compris le rapport de synthèse. Le Président du SBI a confirmé que chacun des éléments de ce point de l'ordre du jour sera examiné séparément.

Élection du Bureau : En attendant les résultats des consultations, les vice-présidents et rapporteurs actuels du SBI et du SBSTA resteront en fonction.

Activités prescrites : Les Présidents des SB ont noté qu'un nombre sans précédent de 30 activités prescrites auront lieu au cours de la réunion, et notamment l'évaluation multilatérale et l'échange de points de vue axé sur la facilitation.

Négociations et activités prescrites

Objectif mondial d'adaptation : lors de consultations informelles coanimées par Pedro Pedroso Cuesta (Cuba) et Tina Kobilšek (Slovénie), les Parties ont partagé leurs points de vue sur les modalités du programme de travail sur les indicateurs de l'OMA.

Le G-77/CHINE a souligné l'urgence et l'importance de finaliser la feuille de route pour le programme de travail, mais a mis en garde contre toute augmentation du fardeau de reporting pour les pays en développement.

L'AOSIS, soutenue par les PMA, l'AILAC et le BRESIL, a proposé que les Présidences des SB convoquent et supervisent un groupe de travail d'experts, avec une représentation géographique et d'expertise équilibrée, pour travailler à la cartographie et l'élaboration des indicateurs. L'AILAC a suggéré que le Comité d'adaptation participe à cartographier préliminairement les indicateurs existants. Le CANADA, les ÉTATS-UNIS, le JAPON, la CHINE et la NORVÈGE ont estimé que le Comité d'adaptation devrait prendre la tête du travail de cartographie des indicateurs, tandis que les experts pourraient lui apporter leur perspective et identifier les éventuelles lacunes.

Les Parties ont évoqué la tenue d'ateliers pour l'élaboration des indicateurs, avec des points de vue divergents quant au nombre d'ateliers à organiser. Le CANADA et le JAPON ont demandé que le Secrétariat fournisse des estimations budgétaires pour la conduite de tels ateliers. L'AILAC, appuyée par le TCHAD, le CANADA, le ROYAUME-UNI et les ÉTATS-UNIS, a appelé à l'inclusion des peuples autochtones dans l'élaboration des indicateurs.

Les Parties ont donné mandat aux Co-facilitateurs pour préparer un texte de projet de décision.

Dixième dialogue d'experts techniques dans le cadre du programme de travail spécial sur le Nouvel objectif quantifié collectif en matière de financement climatique : Les tables rondes se sont concentrées sur le niveau d'ambition de l'objectif, les éléments qualitatifs, la structure, et les dispositifs de transparence. Les participants ont partagé une multitude de réflexions, contestant les positions des uns et des autres sur, entre autres :

- l'utilisation de la structure pour aborder des questions revêtant une importance pour des Parties différentes, telles que les sources de financement ;
- la contribution des pays développés placée au cœur de l'objectif ;
- l'ajustement du montant de l'objectif en fonction de l'évolution des besoins des pays en développement ;
- les corrélations entre les niveaux de développement et les environnements favorables ;
- les mesures de sauvegarde pour faire face au risque que la corruption ne devienne un obstacle hors proportions à l'accès ;
- le rôle du Cadre de transparence renforcée, de l'Évaluation biennale et de l'Aperçu des flux financiers climatiques, ainsi que du processus de BM, du point de vue de la transparence de l'objectif ; et
- le moment approprié pour un examen significatif de la mise en œuvre du NOCQ, compte tenu des décalages dans la publication des données.

Coopération avec d'autres organisations internationales :

À sa séance plénière d'ouverture, le SBSTA a pris note du rapport (FCCC/SBSTA/2024/Inf.1).

Dans les couloirs

Les eaux du Rhin connaissent une crue inquiétante lorsque les délégués ont débarqué au Centre de conférences internationales ce lundi –et les eaux n'étaient moins agitées dans la salle de plénière.

À deux reprises, les Présidents des organes subsidiaires ont été contraints de suspendre l'ouverture de la réunion. D'abord, lorsque deux délégués de la société civile sont montés sur scène au beau milieu du discours d'ouverture du Secrétaire exécutif. La sécurité onusienne les a rapidement encerclés, alors qu'ils brandissaient silencieusement un drapeau palestinien et un message de protestation. Certains délégués ont apprécié l'approche « ferme mais juste » du Président Vreuls concernant l'expulsion des manifestants. D'autres ont suspendu leur jugement, attendant de voir si ces militants seraient autorisés à revenir pour suivre le reste de la réunion.

Ensuite, alors que les ordres du jour de la réunion étaient présentés pour adoption, la Russie a fermement refusé de poursuivre tant que les visas de quatre de ses négociateurs ne seraient pas accordés par les autorités allemandes. Les remous qui s'en sont suivis ont suffi à débloquer la situation, tant pour la délégation russe que pour le processus. « Je me demande si cela signifie que l'Allemagne va reconsidérer également les autres visas qu'elle a refusés », a partagé un observateur, faisant allusion au fait que plusieurs négociateurs de Pays moins avancés –dont un chef de délégation– ont été empêchés de participer en raison de problèmes de visa.

« Dans l'ensemble, ce n'était pas trop mal », résume un délégué aguerrri. « Compte tenu des conséquences géopolitiques et climatiques sur le monde, il nous faut plus de confiance et de compassion entre les Parties », a rétorqué un autre. « Nous devons faire ce qui est nécessaire, pas le strict minimum. »